










Procédure file

Informations de base		
DEC - Procédure de décharge	2021/2129(DEC)	Procédure terminée
Décharge 2020 : Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)		
Sujet 8.70.03.10 Décharge 2020		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<p>CONT Contrôle budgétaire</p>	<p> ZDECHOVSKÝ Tomáš</p> <p>Rapporteur(e) fictif/fictive</p> <p> CHINNICI Caterina</p> <p> CHASTEL Olivier</p> <p> EICKHOUT Bas</p> <p> CZARNECKI Ryszard</p> <p> KUHS Joachim</p> <p> OMARJEE Younous</p>	28/07/2021
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	<p>FEMM Droits de la femme et égalité des genres</p>	<p> RAFAELA Samira</p>	25/01/2021
Commission européenne	DG de la Commission Budget	Commissaire HAHN Johannes	

Evénements clés			
30/06/2021	Publication du document de base non-législatif	COM(2021)0381	

14/09/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
31/03/2022	Vote en commission		
06/04/2022	Dépôt du rapport de la commission	A9-0091/2022	
04/05/2022	Débat en plénière		
04/05/2022	Décision du Parlement	T9-0177/2022	Résumé
05/10/2022	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de procédure	2021/2129(DEC)
Type de procédure	DEC - Procédure de décharge
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	CONT/9/06743

Portail de documentation

Document de base non législatif		COM(2021)0381	30/06/2021	EC	
Cour des comptes: avis, rapport		N9-0044/2022 JO C 439 29.10.2021, p. 0003	29/10/2021	CofA	
Projet de rapport de la commission		PE698.970	14/01/2022	EP	
Avis de la commission	FEMM	PE700.423	07/02/2022	EP	
Document de base non législatif complémentaire		06003/2022	16/02/2022	CSL	
Amendements déposés en commission		PE704.730	02/03/2022	EP	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0091/2022	06/04/2022	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0177/2022	04/05/2022	EP	Résumé

Acte final

Budget 2022/1755
[JO L 258 05.10.2022, p. 0282](#)

Décharge 2020 : Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)

Le Parlement européen a décidé de donner décharge au directeur de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) pour l'exercice 2020 et d'approuver la clôture des comptes pour cet exercice.

Constatant que la Cour des comptes déclare avoir obtenu une assurance raisonnable que les comptes annuels de l'Institut pour l'exercice 2020 sont fiables et que les opérations sous-jacentes sont légales et régulières, le Parlement a adopté, par 504 voix pour, 78 contre et 57 abstentions, une résolution contenant une série de recommandations qui font partie intégrante de la décision de décharge et qui complètent les recommandations générales contenues dans la [résolution](#) sur la performance, la gestion financière et le contrôle des agences de l'UE.

États financiers de l'Institut

Le budget définitif de l'Institut pour l'exercice 2020 s'est élevé à 7.749.900 EUR, soit une diminution de 1,24% par rapport à 2019.

Gestion budgétaire et financière

Les efforts de suivi budgétaire au cours de l'exercice 2020 ont abouti à un taux d'exécution du budget de 97,75%, soit une diminution de

1,21% par rapport à 2019. Le taux d'exécution des crédits de paiement a été de 74,82%, soit une baisse de 7,68% par rapport à 2019. Le Parlement a noté une augmentation des reports de dépenses de fonctionnement de l'Institut à 49,49% en 2020 (contre 28,01% en 2019).

Autres observations

Le Parlement a également formulé une série d'observations concernant la performance, la politique du personnel, les marchés publics et les contrôles internes et la Covid-19.

En particulier, il a noté ce qui suit :

- l'Institut a publié en 2020 l'ensemble des instruments de l'Institut pour l'intégration pas à pas de la dimension de genre dans le budget, destinés à aider les personnes chargées de la gestion des fonds de l'Union à intégrer l'égalité des genres dans leurs programmes;
- au 31 décembre 2020, 100% du tableau des effectifs étaient pourvus, avec 27 agents temporaires nommés sur les 27 agents temporaires autorisés au titre du budget de l'Union (contre 27 postes autorisés en 2019). Les hommes sont à nouveau sous-représentés dans l'encadrement supérieur;
- 47 procédures de passation de marchés administratifs et 61 procédures de passation de marchés opérationnels ont été achevées en 2020;
- l'Institut a redéfini les priorités et réorganisé ses activités pour atténuer les risques que la pandémie de Covid-19 fait peser sur la continuité des activités et le bien-être du personnel;
- les États membres ont été soutenus pendant la pandémie dans leurs efforts pour lutter contre la violence à l'égard des femmes;
- en 2020 également, un nouveau directeur a pris ses fonctions.